



DEMANDE DE RACCORDEMENT AU RESEAU PUBLIC D'EAUX PLUVIALES

Commune :

Je soussigné(e),
Demeurant

Agissant en qualité de propriétaire de l'immeuble sis :

.....
.....

Et cadastré sous le n° de la section

Demande le raccordement de ce bien au réseau public de collecte des eaux pluviales desservant la rue :

.....

Date souhaitée de raccordement :

Je joins à ma demande un plan du terrain à l'échelle 1/500ème précisant l'implantation souhaitée du branchement en limite du domaine public ainsi que la profondeur de sortie du branchement d'eaux pluviales par rapport au terrain naturel (sol fini).

Pour toute correspondance ultérieure je peux être joint par téléphone au :

☎ ,)

ou par courriel :

J'atteste avoir pris connaissance du règlement du service d'assainissement communautaire, dont je reconnais avoir reçu un exemplaire et auquel je m'engage à me conformer en tous points.

Fait à, le

Le demandeur.
(Signature)

Si vous souhaitez créer un branchement d'eau potable simultanément aux travaux d'assainissement, vous devez contacter le service eau potable de votre commune. Les travaux de terrassement pour le branchement d'eau potable ne sont pas prévus dans le devis assainissement.

Coordonnées du service public d'assainissement :
adresse postale : BP 70 304 – 81009 ALBI cedex
accueil du Public : zone d'activité de Jarlard – 49, rue Henri Moissan – 81000 ALBI
tél. : 05.63.76.06.12 – fax : 05.63.43.51.59 courriel : assainissement@grand-albigeois.fr